

Toilette à faible débit

La Municipalité de Saint-Paul a mis sur pied une politique de soutien financier écologique dans le but de favoriser le remplacement de toilettes standard par des toilettes à faible débit en accordant une remise en argent payable aux propriétaires qui procèdent au remplacement d'une toilette standard (plus de 6 litres d'eau par chasse) par une toilette à faible débit (moins de 6 litres).

Admissibilité

- Seuls les travaux de remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit dans un bâtiment admissible donnent droit à une remise en argent. Ces travaux peuvent être exécutés par le propriétaire, par un plombier ou par toute autre personne habilitée à le faire. Ces travaux doivent avoir été exécutés au courant de l'année en cours.
- Le bâtiment dans lequel les travaux de remplacement sont exécutés doit respecter les conditions suivantes :
 - Être situé sur le territoire de Saint-Paul;
 - Être alimenté en eau potable par un réseau d'aqueduc municipal;
 - Être un bâtiment unifamilial, multifamilial d'au plus 4 logements, servant principalement à des fins résidentielles.
- Les travaux doivent être exécutés pour que le propriétaire soit admissible à la remise en argent;
- Un maximum de 2 toilettes par bâtiment peut faire l'objet d'une ou de plusieurs demandes;
- Le compte de taxes municipales ne doit pas indiquer d'arrérages.

Un représentant de la Municipalité de Saint-Paul pourrait se présenter au domicile du requérant afin de vérifier sur place la conformité des informations transmises.

Aide financière maximale

Voir page 18.

Documents nécessaires à la demande

- Formulaire dûment rempli;
- Facture originale*;
- Une photographie de l'ancienne toilette doit être prise avant qu'elle ne soit retirée;
- Une photographie de la nouvelle toilette à faible débit doit être prise une fois l'installation complétée.

*La facture d'acquisition doit comprendre le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition, le nom du distributeur (marque de la toilette) ainsi que le nom et le numéro du modèle de la toilette. Si la preuve d'achat ne contient pas la totalité des renseignements exigés, le propriétaire devra fournir les renseignements manquants sur un document annexé à la facture.

Demande de soutien financier Toilette à faible débit



Formulaire de demande

Nom du demandeur : _____

Adresse du demandeur : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse de l'emplacement de la nouvelle toilette (si différente du demandeur) : _____

Nombre de toilettes concernant cette demande : _____

Type de toilette :

- Faible débit de 6 litres
- 4,8 litres homologuée HET/High efficiency
- Double chasse

Je certifie que la toilette à faible débit est installée comme indiqué dans la présente politique.

Signature : _____ Date : _____



Documents requis

- Formulaire dûment rempli;
- Facture originale;
- Une photographie de l'ancienne toilette doit être prise avant qu'elle ne soit retirée;
- Une photographie de la nouvelle toilette à faible débit doit être prise une fois l'installation complétée.

Réservé à la Municipalité

Montant payé : _____ Montant remboursé : _____

Signature du responsable : _____ Date : _____

Preuve de résidence : _____

Pour toute question ou pour nous transmettre votre formulaire, contactez-nous au environnement@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 231.



Formulaire d'adhésion au paiement électronique

Nom de l'entreprise	
Adresse complète	
Nom du responsable des comptes recevables	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel pour envoi des confirmations de paiement	
Nom de l'institution bancaire ① *	
Numéro de la succursale (5 chiffres) ② *	
Numéro de l'institution bancaire (3 chiffres) ③ *	
Numéro de compte et de vérification ④ ⑤ *	
Nom du détenteur du compte	
Type de compte (opérations, épargne, etc.)	
Nom du signataire du consentement	
Fonction du signataire	

*** Voir exemple de chèque au verso**

En remplissant et signant ce formulaire, je consens à ce que la Municipalité de Saint-Paul procède par paiement électronique pour régler nos transactions.

Je reconnais avoir lu, compris et accepté les conditions suivantes:

1. Nos factures sont libellées en dollars canadiens.
2. Aucuns frais de retard ou pénalité ne seront assumés par la Municipalité de Saint-Paul en cas de difficulté de conciliation du paiement.
3. Je certifie que j'ai le pouvoir et l'autorité pour représenter l'entreprise et signer en son nom.
4. En mon nom et au nom de l'entreprise, je dégage la Municipalité de Saint-Paul de toute responsabilité autre que celle de verser au compte bancaire identifié les sommes dues et convenues pour nos affaires.

Signature : _____

Date : _____

Merci de retourner ce formulaire dûment complété et signé:

- Par courriel: payables@saintpaul.quebec

Par télécopieur: 450 759-6396



- 1 Nom de l'institution bancaire
- 2 Numéro de la succursale
- 3 Numéro de l'institution bancaire
- 4 5 Numéro de compte ou folio et de vérification